

### Agir en Languedoc / Penser l'Europe

En 2000 a été voté au niveau européen une législation importante visant à harmoniser les politiques européennes sur l'eau : la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Elle poursuit plusieurs objectifs tels que la prévention et la réduction de la pollution, la promotion d'une utilisation durable de l'eau, la protection de l'environnement, l'amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques et l'atténuation des effets des inondations et des sécheresses. Son objectif ultime - ambitieux mais nécessaire ! - est de parvenir à un bon état écologique et chimique des eaux à l'horizon 2015.

Il y a lieu de s'interroger sur le fait que le projet Aqua Domitia s'inscrive réellement dans ce cadre européen. Dans la présentation du projet, on insiste sur le fait que, grâce à celui-ci, la pression sur la ressource locale et ses milieux aquatiques sera moins importante. C'est un fait, mais l'esprit du texte européen n'est pas d'améliorer l'état des eaux à un endroit pour le dégrader à un autre : le problème ne ferait alors qu'être déplacé. Dans son état actuel, Aqua Domitia semble surtout répondre à une politique de l'offre, visant à satisfaire des besoins en eau grandissants. Pourtant, les objectifs fixés au niveau européen ne pourront être atteints sans véritable politique de réduction des consommations en eau.

Cette réflexion sur les besoins doit être initiée sur tous les postes de dépense, notamment l'agriculture qui ne représente pas moins de 24% des prélèvements d'eau à l'échelle européenne. Les territoires doivent anticiper les conséquences des réformes importantes actuellement en cours au niveau européen, afin de ne pas prendre des décisions qui y seraient contraires. Ainsi, l'irrigation de la vigne semble peu compatible avec la refonte de la Politique Agricole Commune (PAC), visant à la rendre "plus durable".

Catherine Grèze  
Députée Européenne EE-LV

### CONCLUSION



Parce que les enjeux sont très importants et que le débat actuel d'Aqua Domitia révèle des insuffisances et des contradictions, parce qu'il est fondamental de choisir entre différentes solutions dont les études sont réalisées à moyens équivalents, EELV Languedoc-Roussillon souhaite l'abandon du projet actuel et une remise à plat de toute la problématique prospective de l'eau pour 2030-2050.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org / <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?



## DÉSÉQUILIBRÉ, COÛTEUX, PEU EFFICACE ET NON ÉCOLOGIQUE... EUROPE ECOLOGIE LES VERTS DEMANDE L'ABANDON DU PROJET AQUA DOMITIA



### EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

#### Coordonnées :

Europe Ecologie Les Verts  
7, bd Ledru-Rollin  
34 000 Montpellier  
Tél. 04 67 34 07 29 • 06 86 54 74 94  
Mail : languedocroussillon@eelv.fr  
Site : languedocroussillon.eelv.fr

*Rédigé avec le concours de l'ensemble des militants de la région, sous l'autorité d'Agnès Langevine, Secrétaire régionale et avec le soutien de Catherine Grèze, députée européenne.*

*Coordination : Aliénor Bertrand,  
Porte parole régionale d'EELV  
Avec l'expertise de la commission régionale EELV-LR, Groupe Eau-Environnement.*

Redéfinissons plutôt les politiques publiques régionales en nous appuyant sur des solutions locales dans chaque bassin.

Pour justifier la nécessité d'aller chercher l'eau hors des bassins versants de la région, il faudrait d'abord prouver qu'elle manque sur place : il n'y a pas de bilan hydrologique, pas d'analyse fine des besoins et pas de présentation d'alternatives de proximité. Ces éléments n'étant pas réunis, l'objectif affiché du projet, "sécuriser l'approvisionnement en eau" laisse perplexe.

## LES PRINCIPALES OBJECTIONS AU PROJET PRÉSENTÉ PAR LA RÉGION ET BRL

### ABSENCE DE BILAN HYDROLOGIQUE GLOBAL

Ni Aqua 2020 ni Aqua Domitia, n'évaluent les quantités d'eau qui tombent sur la région et la part de cette eau qui s'écoule dans le réseau hydrographique et dans les nappes. Les 600 millions de m<sup>3</sup> de prélèvement représentent globalement 10% de ce qui s'écoule en rivière ou dans les nappes. En cherchant constamment à évacuer les crues en mer, on finit par oublier cette donnée centrale : le Languedoc est riche en eau native produite sur les contreforts des Cévennes et des Pyrénées.

► *Pourquoi vouloir investir dans un projet de transfert d'eau avant même de disposer d'une analyse rigoureuse de la ressource locale ?*

### CARENES DE L'ÉVALUATION DES BESOINS

Des besoins agrégés en m<sup>3</sup> n'ont aucune signification prospective, parce qu'ils tablent non seulement sur des usages excessifs actuels mais sur des choix politiques à venir concernant l'agriculture, l'urbanisation, dont la pertinence peut être remise en cause, par exemple :

- régionalement, l'économie actuelle reposant sur le BTP et le tourisme sera-t-elle durable avec la crise qui s'annonce ? Ne faut-il pas préparer la réévaluation de ces choix économiques ?
- localement, les besoins des zones urbanisées en eau brute seront-ils identiques le jour où l'on généralisera les systèmes de récupération d'eau de pluie ?
- sur le volet agricole du projet, on ne peut se satisfaire d'une demande marginale d'irrigation émanant d'une fraction de viticulteurs pratiquant un modèle viticole particulier parmi tous les types de viticulture.

► *Quels sont les choix politiques implicites sur lesquels repose l'évaluation des besoins dans le projet ?*

### OBJECTIFS OBSCURS

Pour juger de la pertinence et des objectifs d'Aqua Domitia, il faut savoir comment la ressource sera partagée. Or le projet n'en dit rien. Du point de vue de l'intérêt public, le mode de partage de la ressource est plus important que le débit global transféré. Plusieurs options sont possibles :

- si le partage est proportionnel aux poids démographiques, il servira à terme les besoins liés à l'urbanisation. La principale justification de la nouvelle offre en eau porte sur une croissance de la demande urbaine de 60 millions de m<sup>3</sup> à partir d'une équation

à trois termes : population x consommation par habitant x rendement des réseaux.

- si le partage est fixé selon des hiérarchies prévisibles des utilisations (environnement, eau potable, eau agricole), le détail du partage devrait être soumise à un débat public. BRL s'exprime comme vendeur d'eau à la recherche de clientèles dans les maillons, ce n'est pas une démarche garantissant l'équité et la sécurité des usagers des différents bassins.

► *Quelles seront les règles de partage entre les départements, les cinq unités de co-gestion de l'eau et tous les acteurs locaux ?*

### DÉFAUT DE BILAN RÉTROSPECTIF PRÉCIS DE LA GESTION DE LA PORTION EST DU TUYAU

Avant d'investir massivement dans la prolongation du tuyau, il faudrait montrer l'utilité des portions construites. Or la majorité des superficies équipées de bornes par BRL entre le Rhône et Montpellier ne sont pas irriguées. A quoi serviront réellement les nouveaux maillons s'il y a déjà tant de problèmes dans les anciens ?

► *Comment expliquer la distorsion entre les usages actuels de l'eau du Rhône sur les maillons construits depuis longtemps et les besoins agricoles mis en avant dans le projet ?*

### PERSISTANCE DES DOUTES SUR LA QUALITÉ DES EAUX TRANSFÉRÉES

Tout au long du débat, les inquiétudes sur la qualité de l'eau du Rhône apparaissent, mais elles sont considérées comme non fondées par les tenants d'Aqua Domitia. Le principe de précaution devrait prévaloir au niveau de certains usages comme les cultures maraîchères. Les eaux brutes du Rhône exigent des efforts supplémentaires de potabilisation qui font craindre une mauvaise gestion des risques en agriculture associés à ce bas niveau de qualité.

► *Quels sont les dispositifs d'alerte en temps réel de la présence inopinée de polluants présents en concentration anormalement élevée ? N'y-t-il pas un risque majeur à utiliser en agriculture et en viticulture des eaux dont la qualité pourrait se dégrader au point de provoquer une détérioration complète de l'image de qualité des produits de terroirs (à l'image de ce qui s'est passé après les fuites radioactives de Tricastin qui ont poussé les viticulteurs à changer le nom de leur produit) ?*

### ABSENCE D'EXAMEN SÉRIEUX DES PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Le projet Aqua Domitia fait l'économie d'une étude détaillée de l'ensemble des solutions alternatives tout en étant présenté comme un plan d'action global. Il se réfère à la démarche AQUA 2020 qui remonte à 2004-2005 avec des données plus anciennes et finalement guère actualisées. Or, il est difficile d'être juge et partie.

► *Il serait judicieux de faire intervenir d'autres acteurs, bureaux d'études, sociétés et équipes de recherche, associations, usagers, pour évaluer l'ensemble des solutions :*

- analyser les niveaux extrêmement élevés de consommation d'eau potable et évaluer les marges de réduction.
- analyser les fuites dans les réseaux urbains... mais aussi dans les réseaux d'eau brute de BRL et les autres réseaux, et chercher à comprendre la place de ces pertes dans les bilans locaux de l'eau.
- examiner les modalités innovantes de la récupération des eaux de pluies dans des quartiers urbains anciens et en cours de réalisations en privilégiant des dispositifs collectifs.
- examiner les contributions possibles des agriculteurs et des viticulteurs à la rétention des eaux de pluie en période de forte précipitation pour diminuer l'impact des inondations et recharger les nappes. En quelque sorte, produire plus d'eau que le besoin d'arrosage en été.
- examiner l'ensemble des possibilités de retenues de substitution pour conserver une partie de l'eau de l'hiver et du printemps pour la période estivale.
- examiner toutes les situations favorables à la recharge des eaux souterraines par des méthodes passives (bassins écrêteurs) ou actives (faire entrer des flux d'eau importants dans des sites en connexion avec les nappes), et restaurer de bon état écologique des nappes polluées.

### MANQUEMENTS DÉMOCRATIQUES

Le projet Aqua Domitia court-circuite les instances locales de bassin qui rapprochent les différents acteurs de l'eau. Il disqualifie d'en haut les dialogues de proximité visant l'adéquation entre les ressources et les besoins en eau et la lutte contre les pollutions. Nos institutions de l'eau ne sont pas parfaites : ce sont des instances où siègent des représentants de second degré, avec un découpage

territorial qui n'est pas toujours aussi fidèle à celui des bassins versants qu'on pourrait le souhaiter. Elles doivent être améliorées en initiant des consultations locales de premier degré, de type participatif. Le projet Aquadomitia déconstruit l'édifice élaboré depuis plus de vingt ans. Il n'envisage de concertation qu'à l'échelle des maillons, morceaux de territoire proches de la conduite principale et surimpose une gestion liée au pouvoir régional aux assemblées locales de l'eau.

Or, les questions de gestion écologique et démocratique des eaux s'inscrivent dans un maillage plus large et complexe, allant de la vallée du Rhône aux différents bassins versants et aux réseaux locaux et institutions qui les gèrent.

► *Comment prétendre répondre aux exigences de justice, de démocratie et de gestion durable de la ressource en court-circuitant toutes les institutions actuelles de la démocratie de l'eau ?*

### COÛTS DISPROPORTIONNÉS ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT OPAQUE : UNE FUITE DANS L'ENDETTEMENT ?

280 millions d'euros pour 15 millions de m<sup>3</sup>, Aqua Domitia est un investissement considérable de 185 000 euros par litre et par seconde. En gros, la moitié de l'eau transférée ira à l'agriculture, et surtout à une certaine viticulture : 7000 hectares desservis par des réseaux secondaires. Globalement, l'investissement représente un cadeau public de 20000 euros par hectare, à condition de s'en tenir à une consommation très réduite de 600 à 1000 m<sup>3</sup> par hectare sur la vigne, et avec une dépense de fonctionnement annuel de l'ordre de 150 euros par hectare.

► *Est-on bien conscient de l'énormité des charges d'investissements payées par tous les citoyens pour quelques centaines de viticulteurs dispersés le long de 130 km de tuyaux, investissement qui prend la forme d'un prêt et alourdit la dette globale pour un résultat limité ?*